

**Par courriel<sup>1</sup> seulement**

Le 12 mai 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
[frechette.yves@hydroquebec.com](mailto:frechette.yves@hydroquebec.com)

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2019-060  
Votre dossier : R-4058-2018  
Notre dossier : R055967 YF

---

Chère consœur,

La présente donne suite à la lettre du 29 avril 2021 d'Hydro-Québec dans ses activités de transport (« Transporteur ») dans le dossier décrit en rubrique.

À titre de rappel, la Régie demande de déposer une étude de balisage concernant la rémunération globale de l'entreprise et le Transporteur a demandé le report de la date de dépôt au 18 juin 2021.

Le Transporteur propose également à la Régie l'alternative suivante, à savoir le dépôt de l'étude de balisage dans le cadre de son prochain dossier tarifaire. De l'avis du Transporteur, il s'agit d'un forum approprié pour en assurer un suivi adéquat.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
/jg

---

<sup>1</sup> Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.